

22E017F

Bruxelles, 07.10.2022

Communiqué de presse

Budget : les congés parentaux et les crédits-temps dans le viseur du gouvernement ?

Nous avons appris par voie de presse que le gouvernement envisage, pour boucler son budget, de réaliser des économies sur les congés parentaux, les crédits-temps et les interruptions de carrière (secteur public). Une semaine après avoir voté le deal pour l'emploi et la loi transposant la Directive 'Work life balance', qui visaient une meilleure conciliation vie privée/vie professionnelle, c'est un non-sens.

Diminution des montants et réduction des durées de ces formules seraient sur la table. Ces réductions de temps de travail rencontrent un succès grandissant car elles répondent à un besoin : une meilleure conciliation vie privée/vie professionnelle. De ce fait, elles contribuent à maintenir le taux d'emploi, voire à l'augmenter.

Si demain, l'allocation (le complément de revenus) devait être revue à la baisse, cela découragera des travailleurs d'y recourir alors qu'il faudrait, au contraire, élargir le spectre de ces mesures pour les rendre accessibles à tous, financièrement.

Ces restrictions vont impacter plus lourdement les femmes car elles y ont davantage recours. Les pères, qui commencent à passer le cap du congé parental, modifiant aussi les mentalités dans l'entreprise, y réfléchiront également à nouveau à deux fois. Quel recul pour l'égalité des genres...

Par ailleurs, la FGTB souligne que le système actuel de crédit-temps est basé sur une convention collective de travail conclue par les partenaires sociaux (Convention collective de travail n° 103) et demande donc au gouvernement de respecter cette convention collective de travail et la concertation sociale.